

Identifiant national dans l'enseignement supérieur (INES)

RESPONSABLE DU TRAITEMENT : la Ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche

OBJET DU TRAITEMENT DE DONNEES

Finalités

Le traitement a pour objet de :

- fiabiliser l'immatriculation des étudiants dans les systèmes de gestion de l'enseignement supérieur
- assurer à cette fin l'interface entre les systèmes de gestion des établissements d'enseignement supérieur publics et privés, les applications nationales de services à destination des étudiants ou futurs étudiants (par exemple Parcoursup, MonMaster, AGLAE, MesServices placée sous la responsabilité du CNOUS) et le RNIE afin d'améliorer les modalités de recherche de l'INE et, le cas échéant, d'en permettre la création à partir de l'état civil de l'étudiant ;
- résoudre les litiges, les anomalies et les erreurs d'identification des étudiants.

Base légale

[Article 6 \(1\)](#) du règlement général sur la protection des données (RGPD) Ce traitement est nécessaire à l'exécution d'une mission d'intérêt public dont est investi le SIES (articles 4, 5 et 5 bis du [règlement 223/2009 relatif aux statistiques européennes](#)), [article 1](#) de la loi n° 51-711 du 7 juin 1951 sur l'obligation, la coordination et le secret en matière de statistiques ; [article 72 de l'arrêté du 17 février 2014](#) fixant l'organisation de l'administration centrale des ministères de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports et de l'enseignement supérieur et de la recherche qui vient préciser les missions dont le SIES est investi au sein du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche

DONNEES TRAITÉES

Catégories de données traitées

- Données relatives aux étudiants, aux personnes ayant réalisé une démarche sur l'une des application nationale de service à destination des étudiants et aux élèves scolarisés en classe de terminale :
 - Données d'identification : identifiant national étudiant (INE) ou identifiant national agricole (INA)
 - Données d'identité : nom d'état civil, nom d'usage, prénoms, commune ou pays de naissance, sexe et date de naissance
 - Données de scolarité pour les élèves de terminale : établissement scolaire fréquenté en classe de terminale et cursus de terminale suivi.
- Administrateurs :
 - Données d'identité : Civilité, nom, prénom, téléphone, adresse courriel, identifiant de connexion, mot de passe et profil d'habilitation

- Données de connexion : Date première et dernière connexion, nombre de connexions, nombre d'essais de connexions infructueux et actions effectuées dans l'application

Source des données

Le site s'appuie sur les données des systèmes d'informations SISE, SYSCA et les applications nationales de service à destination des étudiants

Personnes concernées

- Etudiants inscrits dans une formation de l'enseignement supérieur
- Elèves scolarisés dans une classe de terminale
- Personnes ayant réalisé une démarche sur l'une des applications nationales de service à destination des étudiants dans le but d'être admis dans une formation de l'enseignement supérieur
- Administrateurs INES

DESTINATAIRES DES DONNEES

Catégories de destinataires

- Agents habilités du SIES
- Personnes habilitées des services gestionnaires de la scolarité des établissements d'enseignement supérieur, pour les données relatives à l'identité des personnes concernées et à leurs parcours scolaires et de formation
- Personnes habilitées des services gestionnaires des applications nationales de services à destination des étudiants ou futurs étudiants pour les données relatives à l'identité des personnes concernées et à leurs parcours scolaires et de formation

DUREE DE CONSERVATION

- Jusqu'à dix ans après la radiation d'un établissement de la personne, sauf si une nouvelle admission intervient pendant ce délai.
- Données administrateurs : Les données à caractère personnel seront conservées jusqu'à la cessation de fonction

DROITS DES PERSONNES SUR LES DONNEES LES CONCERNANT

Les personnes concernées peuvent exercer les droits prévus à [l'article 85 de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978](#) relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés. Elles peuvent accéder et obtenir copie des données les concernant ou les faire rectifier. Elles disposent également d'un droit à la limitation du traitement de leurs données.

Exercer ses droits

Pour toute autre information ou exercice de vos droits sur les traitements de données personnelles mis en œuvre par le SIES, vous pouvez contacter (avec copie de votre pièce d'identité en cas d'exercice de vos droits) service.ines@enseignementsup.gouv.fr.

NOTA : le droit à l'effacement ne s'applique pas aux traitements d'intérêt public, ainsi que le droit d'opposition pour les traitements à finalité statistique d'intérêt public (articles 17-3-b et 21-6 du règlement général sur la protection des données).

Réclamation auprès de la Cnil

Si vous estimez, même après avoir introduit une réclamation auprès du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, que vos droits en matière de protection des données à caractère personnel ne sont pas respectés, vous avez la possibilité d'introduire une réclamation auprès de la Cnil à l'adresse suivante : 3 Place de Fontenoy – TSA 80715 – 75334 Paris Cedex 07. Dans le cadre de l'exercice de vos droits, vous devez justifier de votre identité par tout moyen. En cas de doute sur votre identité, les services chargés du droit d'accès et le délégué à la protection des données se réservent le droit de vous demander les informations supplémentaires qui leur apparaissent nécessaires, y compris la photocopie d'un titre d'identité portant votre signature. »